



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Un peu plus de 60% de citoyennes et de citoyens se sont opposés à la demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz

Le Conseil communal reste déterminé à rendre le centre-ville plus dynamique

Ce dimanche, 61,35% d'électrices et d'électeurs ont dit non au projet d'aménagement de la place Numa-Droz, à Neuchâtel. Par 6.217 non contre 3.916 oui, avec une participation qui s'élève à 41,3%, ils ont refusé l'arrêté concernant une demande de crédit de 9,8 millions de francs, qui était combattu par référendum.

Les Autorités communales prennent acte de ce résultat et respectent pleinement la décision populaire. Elles regrettent toutefois le renvoi d'un projet qui entendait permettre au centre-ville de trouver un nouveau souffle. L'aménagement de la place Numa-Droz avait fait l'objet d'un concours international avec des équipes pluridisciplinaires. Il était soutenu par l'ensemble des partis politiques de la Ville, à l'exception du PDC, et avait été largement accepté par le Conseil général.

Le Conseil communal remarque que le comité référendaire n'a à aucun moment avancé des propositions concrètes pour rendre le centre-ville plus dynamique et répondre ainsi aux inquiétudes manifestées par les principaux acteurs du lieu. Toutefois, il observe que le comité référendaire ne s'oppose pas à l'objectif d'améliorer les liens entre le centre-ville et le lac, et il reste déterminé à concrétiser cet objectif.

Il constate en outre que l'opposition au projet d'aménagement de la place Numa-Droz entraîne la perte du soutien, notamment financier, des partenaires, en particulier la Confédération (1 million) et le canton (3,24 millions).

Compte tenu de l'issue du vote de ce dimanche, le Conseil communal va réfléchir à la cohérence à donner aux projets lauréats «NumaPort», en particulier aux trois autres projets d'aménagement liés à la place Numa-Droz – le port, la place du Port et la place Alexis-Marie Piaget.

Le vote de ce dimanche ne remet en rien en cause les travaux initiés par le Conseil communal avec les commerçants et le Conseil général pour dynamiser le centre-ville.

Neuchâtel, le 3 mars 2013